

GUIDE SANTE DU PARTICIPANT A LA TABLE RONDE POUR LE FINANCEMENT PNMN 2016-2020

1- FORMALITES SANITAIRES A L'AEROPORT

- Fièvre jaune

Conformément au règlement sanitaire international (RSI), toute personne qui souhaite entrer en Côte d'Ivoire doit avoir fait le vaccin de la fièvre jaune. Un contrôle du carnet de vaccination est effectué à l'arrivée en Côte d'Ivoire. Demandez conseil à votre médecin ou à un centre de vaccination internationale.

- Virus Ebola

A ce jour, aucun cas de fièvre Ebola n'a été déclaré en Côte d'Ivoire.

Des mesures de prévention restent en vigueur à l'arrivée à l'aéroport Félix Houphouët-Boigny :

- Remplissage d'un formulaire de déclaration de santé ;
- Prise de température à l'aide d'appareils thermographiques (caméras thermiques);
- Désinfection des mains.

- Un service médical est disponible à l'aéroport pour tout cas de malaise.

2- MESURES D'HYGIENE INDIVIDUELLE

- Des dispositifs de lavage des mains sont installés en certains endroits stratégiques du site de la table ronde. Veuillez procéder au lavage des mains

- Les gels de désinfection pour main à base d'alcool sont également utilisables.

3- MESURES SANITAIRES

Pour la prévention contre le Paludisme,

il est recommandé de prendre conseil auprès d'un médecin ou du centre des maladies tropicales de votre pays. Un traitement prophylactique préventif est recommandé pour toutes personnes provenant d'une zone non endémique (La Côte d'Ivoire est classifiée zone 3 pour le risque de paludisme.).

Dans tous les cas, pendant votre séjour, des mesures de protections individuelles contre les piqûres de moustiques sont fortement recommandées (répulsifs, diffuseurs, moustiquaires imprégnées, etc.).

Pour la prévention contre la maladie à virus Ebola, il est recommandé d'éviter de:

- se-faire des accolades ou étreintes inutiles lors des salutations,
- consommer la viande brousse,
- manipuler les fluides corporels d'autrui.

Pour la prévention contre le cholera, il est recommandé de:

- se laver régulièrement les mains,

- consommer de l'eau potable (éviter les eaux vendues en sachets et autres boissons d'origine douteuse),
- laver avant de consommer les aliments en particuliers les fruits et légumes.

- Il est recommandé le **lavage régulier et correct des mains à l'eau et au savon**. « **Notre santé se trouve entre nos mains, gardons les toujours propres** »

- Il est interdit de fumer sur le lieu de la table ronde et les lieux de restauration.

4- DIRECTIVES NUTRITIONNELLES LORS DES SEMINAIRES

Les repas et les collations lors des ateliers ne doivent pas échapper aux bonnes pratiques nutritionnelles qui reposent sur **l'équilibre entre les apports et la dépense énergétique**.

Le petit déjeuner est un repas indispensable : il permet de faire le plein d'énergie et devrait couvrir les besoins énergétiques et nutritionnels de la matinée. Pour être équilibré, il doit comporter **une boisson** (eau, café, thé, lait, jus de fruit naturel), **un produit à base de céréales** (bouillie de mil, de riz...), du pain, des viennoiseries (les choisir moins gras), **un produit laitier** (lait, yaourt...), **un fruit** (papaye, orange, ananas...), **un peu de beurre à tartiner sur le pain et un peu de sucre**.

Nous recommandons, pour les pauses café du matin et de l'après-midi, que les aliments à forte teneur énergétique (viennoiserie, beignet...) soient remplacés au maximum par des fruits (mangues, orange, papaye, ananas,...), sous forme de jus naturellement et/ou sous forme de portions de fruits et de légumes en plus des boissons chaudes (café, thé et lait).

Concernant le déjeuner ou le dîner, pour être équilibré, ils doivent comporter

- **Une entrée** composée de légumes frais ou sec (crudités, salades). Ces aliments apportent des fibres qui facilitent la digestion.
- **Un plat principal** composé de viande (préférer la viande blanche) ou de poisson ou d'œufs ou de légumineuse accompagnés de féculents (riz, attiéké, igname, pate alimentaire ...) et/ou de légumes
- **Un dessert** composé essentiellement des portions de fruits et/ou un yaourt. Consommer de l'eau et éviter **les sucreries** à table;

5- PRISE EN CHARGE MEDICALE

Pour tout malaise ou problèmes de santé, veuillez **contacter le service du SAMU** installé sur le site.

Des centres médicaux ont été identifiés, avec des services de référence pour des soins spécialisés. Ces centres sont accessibles soit directement, soit à travers les services d'urgence-ambulance (SAMU), pour tout participant à la table ronde pour le financement du PNMN à la Primature sis au Plateau Abidjan.

Les autres hôtels qui accueilleront les participants pourront contacter le SAMU à toute heure. Le numéro d'urgence de SAMU est le 185 ou le 22 44 53 53.

INFORMATIONS SUR LES HÔPITAUX ET CLINIQUES RECOMMANDES

Nom	Adresse	Contact
Clinique Médicale DANGA (CMD)	Cocody Danga, Rue des jasmins lot n°26	Fixe: 22 48 23 23/22 48 22 22/Cel: 01 05 24 12/08 BP 2588 Abj08/Site Web: www.cliniquemedicaledanga.com/ email: cliniquemedicaledanga@yahoo.fr
Polyclinique des Deux Plateaux	Cocody deux plateau; Boulevard Latrille, Derrière la farandole	Fixe: 22 41 33 34/ 22 41 44 99/Fax: 22 41 50 96/01 BP 930 Abj01 Site web: www.Polycliniquedes2plateaux.com
Polyclinique Internationale Sainte Marie (PISAM)	Cocody Danga Avenue Joseph Blohorn	Fixe: 22 48 31 23/22 48 31 31 /email: btraore@pisam.ci/ 01 BP 1463 Abj 01
Polyclinique Groupe Médical du Plateau (GMP)	Plateau, Rue des banques, Rue Joseph Anoma et Alphonse Dodet Av. LAMBLIN, derrière la BCEAO	Fixe: 20 22 20 29/20 25 86 51/20 22 21 05/Fax: 20 25 86 87/20 33 61 61/ Cel: 47 22 22 22 / 01 BP 551 Abj 01
Polyclinique International de l'Indénié (PII)	Plateau, Indénié 4 Boulevard de l'Indénié	Fixe: 20 30 91 00/ 01 BP7026 Abj 01
Polyclinique du Panthéon Médical	Riviera 3, route du lycée français 08 BP 404 Abidjan 08	Tel : 22 4711 32 Cel : 58 29 29 68/ 01 62 38 32 Sangaretata@live.fr
Espace Médical Saint Jean	Cocody Riviera 2 Bonoumin	Tel : 22 43 86 90
CHU Cocody	Cocody, Boulevard de l'Université de Cocody, BP V 13 Abj	Tel : 22 44 90 60 ou 22 44 90 38

6- CONTACTS DES MEDECINS COORDONNATEURS DU SAMU

- **Dr ANVO** : 41 62 53 53/ 47 9817 93
- **Dr KOUAKOU Mathias** : 77 34 03 05
- **Dr TOURE Tia** : 49 77 39 62

7- NUMEROS UTILES

Police secours : 110 ou 111 ou 170
 Gendarmerie : 20.21.97.58 ou 20.21.01.70 ou 05.82.57.05
 Sapeurs pompiers : 180 ou 20 21 12 89
 SAMU : 185 ou 22 44 53 53